



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

En Matanie et en Haute-Gaspésie, on s'offre le bac brun!

Matane, le 3 octobre 2022 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous annonçons, en collaboration avec les MRC de La Matanie et de la Haute-Gaspésie, la livraison des bacs bruns en porte-à-porte **à partir du 10 octobre jusqu'à la semaine du 31 octobre 2022**. Débute également aujourd'hui, une vaste campagne d'information portant sur l'arrivée de la collecte des matières organiques à Matane, en Matanie et en Haute-Gaspésie.

Chaque maison recevra un bac brun roulant avec un mini-bac de cuisine et un guide explicatif à l'intérieur. La distribution des bacs commencera en Haute-Gaspésie et se poursuivra en Matanie, puis se terminera à Matane.

Commencez à composter!

Dès l'arrivée du bac brun à la maison, les citoyens.nes peuvent commencer à l'utiliser. Plusieurs outils sont mis à leur disposition pour connaître les matières autorisées et refusées, des trucs et astuces au quotidien :

- Page Internet : www.lebacbrun.com
- Ligne téléphonique sans frais (du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h) : 1 833 BAC BRUN (222-2786)
- Deux pages explicatives dans le journal local et un guide dans chaque mini-bac
- Des messages sur les réseaux sociaux de leurs MRC et municipalités

Des ateliers d'initiation auront également lieu pendant les mois d'octobre et de novembre dans chaque municipalité. Les détails sont disponibles sur lebacbrun.com et seront aussi diffusés sur les réseaux sociaux ainsi que sur les canaux d'information de chaque municipalité.



La première collecte du bac brun est prévue à la fin du mois de novembre. Le calendrier de collecte de chaque municipalité sera disponible au courant des prochaines semaines sur la page Internet www.lebacbrun.com et auprès de chaque municipalité.

Rappelons que la plateforme de compostage de la Ville de Matane permettra de revaloriser les matières organiques de son territoire, mais également des municipalités de la Haute-Gaspésie et de La Matanie (à l'exception de la municipalité de Saint-Léandre). Près de 50 % du bac à déchets est composé de matières organiques qui pourront dorénavant être compostées.

Dès le début de la collecte, plus de 80 % des résidences des municipalités participantes (habitations unifamiliales et de moins de 6 logements) seront desservis par la collecte porte-à-porte du bac brun.

Les commerces tels que les restaurants et les épiceries, ainsi que les habitations de 6 logements et plus seront desservis dans une prochaine phase de déploiement.

Ce projet est admissible à une subvention gouvernementale, la Ville est d'ailleurs en attente de confirmations à cet effet.

- 30 -

Source : Alice Fanguet, conseillère aux communications | Ville de Matane | 418 562-2333